

**DAJI/2023/Décision/Don/01**

Décision portant approbation de don à l'Université d'Aix-Marseille pour le compte du CAER

## Le Président d'Aix-Marseille Université

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille,

**Vu** la délibération n°2020/01/14-02-CA du conseil d'administration en date du 14 janvier 2020 donnant délégation de pouvoir au Président,

**Considérant** que l'Association Française des Catalanistes (AFC) a fait savoir, par un courrier en date du 9 janvier 2023, qu'elle avait décidé d'offrir un don de 300€ au bénéfice du Centre Aixois d'Etudes Romanes (CAER) en vue de l'organisation d'un colloque,

### DÉCIDE


**Article 1 :**

Est accepté le don d'un montant de 300€ (trois cents euros) de la part de l'Association Française des Catalanistes (AFC) au profit du Centre Aixois d'Etudes Romane (CAER), dans le but de soutenir l'organisation du colloque « Noves recerques en catalanistica i llengua d'oc / Nouvelles recherches en catalanistique et en langue d'Oc (VI CIAJILLC) » organisé par le Centre Aixois d'Etudes Romanes (CAER) du 12 au 14 Avril 2023 à Aix en Provence.

**Article 2 :**

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 11 janvier 2023

  
**Eric BERTON**  
Président d'Aix-Marseille Université